



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E94200

VALABLE JUSQU'AU

25/11/2026

ÉDITÉ LE 02/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/07/2010

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 24/09/2024

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC SAINT DENIS

Siret : 524 444 270 00010

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 13626

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-180095

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-180095

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : JANNICK SEVETIAN SOCIETE

Sigle : J2S
16 RUE CLAUDE CHAPPE
ZAC 2000 - CS 71151
97420 LE PORT

Téléphone : 02 62 26 08 19

Fax : 02 62 54 02 69

Portable : 0692 76 01 75

Responsabilité légale :
SEVETIAN JANNICK GÉRANT

Site Internet : <http://www.j2s.re>

E-mail : secretariat@j2s.re

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 3 185 812

Tranche de classification : CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	18	21/11/2025
Nombre total de qualifications : 1			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.

Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.